

l'expert « L'humain est utilisé comme une monnaie »

ENTRETIEN

Pourquoi Google a-t-il besoin de collecter toujours plus de données ? Et jusqu'où peut-il aller en les traitant à toutes les sauces ? Avocat et chercheur au centre de recherches « Information, droit et société » de l'université de Namur, Jean-Marc Van Gyseghem analyse le modèle de la firme californienne et exprime ses inquiétudes quant à l'avenir de nos vies privées.

Tout le monde - ou presque - utilise quotidiennement Google. Devrions-nous être plus réticents à l'idée de nous appuyer sur cette société pour un nombre croissant de services ? L'utilisateur doit garder à l'esprit qu'aucun service n'est gratuit. Derrière ce que nous propose Google, il y a évidemment un modèle économique destiné à valoriser l'investissement massif consenti par cette firme. Et notamment par le profilage

de l'utilisateur qui ouvre la porte à de la publicité de plus en plus ciblée. On ne paie pas directement Google, mais celui-ci va tirer un bénéfice des rentrées publicitaires liées au profilage. Et cette source de revenus compense largement la baisse de rentabilité des bannières publicitaires traditionnelles, qui sont en déclin.

Google nous connaît de mieux en



Jean-Marc Van Gyseghem. © D.R.

mieux ?

Il dispose des profils de tous ceux qui se connectent à ses services. Et dorénavant, il n'hésite plus à croiser les données de Gmail avec celles d'autres services, comme son moteur de recherches ou son service de cartographie, par exemple. Il y a un traçage de plus en plus précis et cela nourrit la crainte que des données puissent être revendues à des tiers. Il ne faut jamais perdre de vue que Google est tout sauf une œuvre caritative.

Plusieurs associations de protection de l'enfance se réjouissent de voir Google collaborer avec la lutte contre la pédopornographie. Ce n'est pas une bonne initiative ?

Qui pourrait ne pas s'en féliciter si cela se limitait à lutter contre ce fléau ? De ce point de vue spécifique, on peut d'ailleurs considérer que Google joue un rôle fondamental d'assistance à personne en danger.

Mais pour y parvenir, la technique ne permet pas de se limiter aux seules photos délictueuses. On peut craindre que ce soit un scannage généralisé des photos auquel se livre Google pour atteindre ses objectifs.

Peut-on remettre en cause la légalité de ce scannage des e-mails puisque le consommateur a accepté les conditions générales du service ?

Si j'envoie ou je reçois une photo via Gmail, j'ai accepté au préalable ces conditions générales. Mais il n'en va pas de même pour mon correspondant. Il n'est pas nécessairement utilisateur de Gmail et n'est donc pas lié à Google par une quelconque forme de contrat. Et il en va de même pour les personnes qui figurent sur les photos. Les données de ces acteurs involontaires vont être traitées par Google sans qu'ils aient pu donner leur avis. En clair, on abandonne ses droits à une vie privée dès lors que

l'on correspond avec quelqu'un qui utilise Gmail.

Jusqu'où Google peut-il tirer sur la corde sans faire le pas de trop ?

Les intrusions dans nos vies sont de plus en plus flagrantes. Au début, Google affirmait qu'il ne touchait pas à nos données. Aujourd'hui, il dit que cela se limite à la pédopornographie. Que va-t-on découvrir l'an prochain ? Les techniques évoluent tellement vite que le citoyen ne dispose plus d'une information éclairée sur les projets de Google. On donne une masse de données sensibles et l'on ne sait ni pour qui ni pour quoi. Cela ne se limite d'ailleurs pas à Google et on constate les mêmes pratiques chez Facebook ou Yahoo. Ces technologies sont en pleine dérive et utilisent l'humain comme une monnaie. ■

**Propos recueillis par
A.Je.**